

le sommaire

- Vos collègues du Snuipp les plus proches de votre école.....P 2
- **Arrêt des APC**; Risque attentat.....P 3
- Interview directeurP 4
- Interview classe coopérative; Stage syndical du 18/11/2016..... P 5
- Audience avec la DASEN; Réforme de l'évaluation des enseignants..... P 6
- Action sociale; Agenda; « On aime , on en parle »P7
- Se syndiquerP 8

Pari Syndical 89

... il faut voir grand pour

Le temps est au collectif !

Après les actions syndicales qui ont permis à bon nombre de collègues (et nous continuons la bataille pour que TOUS soient concernés) de percevoir 1200 euros d'ISAE dès cette rentrée scolaire, le SNUipp-FSU a proposé une grande campagne de signatures pour demander à la Ministre que soient ouvert le recrutement des listes complémentaires, notamment dans les départements déficitaires. Quelques jours après le lancement de cette pétition, dont vous pouvez retrouver le lien sur notre site, une note ministérielle était envoyée aux rectorats et des recrutements ont eu lieu.

Bienvenue donc aux 16 nouveaux PES recrutés sur liste complémentaire depuis le 1er septembre !

Mais nous continuons à demander, en audience avec la DASEN mercredi 5 notamment, à ce que d'autres recrutements puissent avoir lieu, sachant que même épuisée, la liste complémentaire peut être réouverte. Le SNUipp-FSU s'opposera à tout recours à des contractuels. Maintenant se pose la question de savoir qui prendra en charge ces nouveaux enseignants ? C'est bien évidemment le travail du collectif mais cette auto formation a aussi ses limites pour les collègues déjà débordés par leur propre travail.

Mais le temps est également au collectif afin de réussir la campagne contre les APC !

Convaincus que le temps dévolu aux APC serait plus profitable au travail en équipe et pour renforcer le lien avec les familles, plus de 35000 collègues ont signé l'engagement à ne plus les mettre en œuvre. Le SNUipp-FSU s'est adressé à la Ministre le 29 septembre afin d'exiger l'ouverture de discussions sur les ORS (obligations réglementaires de service) des enseignants des écoles. Le SNUipp 89 a de son côté remis à la DASEN un courrier l'informant que les enseignants des écoles étaient maintenant invités à ne plus mettre en œuvre les APC. Forts de l'action collective d'engagements, nous pouvons maintenant mettre en place cette consigne.

Le SNUipp-FSU 89 vous invite également à venir réfléchir collectivement à la pédagogie coopérative, lors du stage du 18 novembre 2016 avec Sylvain Connac.

Ne pas rester isolé, jouer collectif, construire ensemble des propositions, c'est cela le SNUipp !

Nina Palacio

numéro
101
13 oct.2016

SNUipp-FSU

AGENDA

Les prochaines dates

Conseil Syndical:

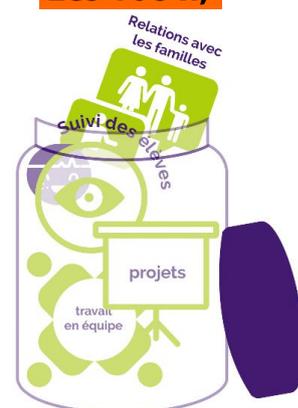
> 8 novembre 2016

Stage :

> 18 novembre 2016

« La classe : une ressource face à l'hétérogénéité »

Les 108 h,



ÇA DÉBORDE !

Dispensé de timbrage MONETAU PPDC

Numéro CPPAP :

0616 S 07927.

n° ISSN: 2271-9601

Imprimé par nos soins

Directeur de publication :

J. LOPEZ

2, av. Courbet

89000 Auxerre

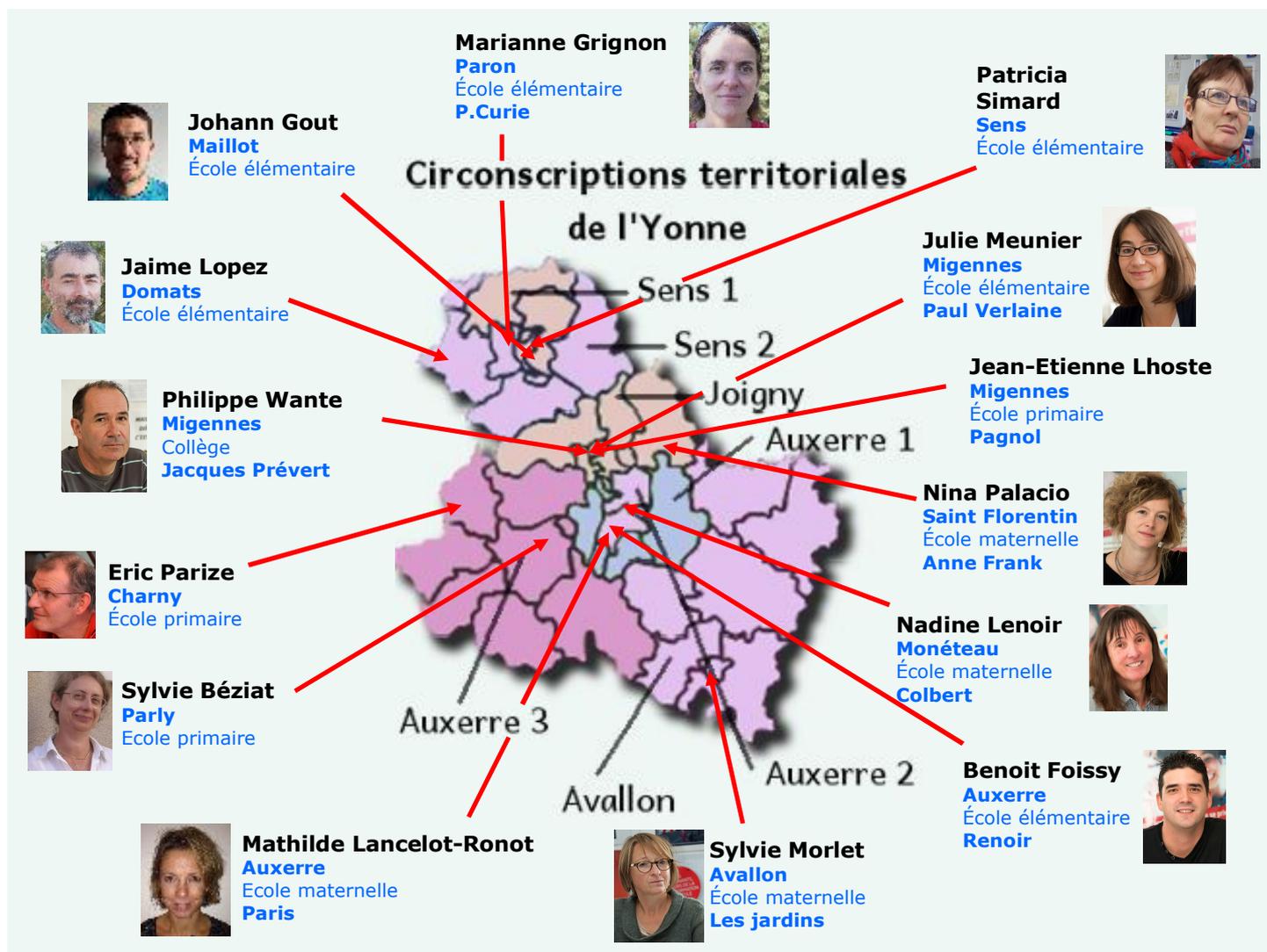
Abonnement annuel : 15€

Prix au n° : 1 €





Vos collègues du SNUipp les plus proches de votre école



Permanences téléphoniques :
03 86 46 00 01

- Mardi** : Nadine Lenoir, Benoit Foissy, Philippe Wante, Mathilde Lancelot-Ronot
- Mercredi** : en fonction de nos décharges le matin + permanence téléphonique l'après-midi
- Jeudi** : Nina Palacio, Philippe Wante, Johann Gout
- Vendredi** : Marianne Grignon, Sylvie Morlet

En cas d'indisponibilité, la douce voix de notre répondeur vous accueillera...

Pour nous écrire :

SNUipp 89
2 Avenue Courbet - 89000 AUXERRE
snu89@snuipp.fr

Vos collègues du SNUipp peuvent venir dans vos écoles, sur le temps de la récréation, du midi ou après la classe, si vous en faites la demande.

Ils vous écouteront, tenteront de répondre à vos questions, et vous accompagneront dans vos démarches.



DU TEMPS
pour mieux
faire notre métier,

DE LA
CONFIANCE
pour mieux
travailler...



Arrêt des APC : le SNUipp-FSU lance la consigne

Les enseignants des écoles sont déjà 35 000 à s'être engagés à ne plus faire l'APC afin de redonner ce temps aux équipes et compenser une partie du travail invisible. Un premier objectif atteint pour **le SNUipp qui s'adresse à la ministre et lance sa consigne d'arrêt des APC.**

Pourquoi faut-il arrêter les APC ?

Extraits des travaux récents des chercheurs, dont Françoise Lantheaume (fenêtre sur Cours n. 426 du 29 août 2016), Roland Goigoux (« Lire Ecrire » mardi 15 septembre) ... ou encore le dernier rapport sur les inégalités scolaires produit par le Cnesco (27 septembre) ou d'autres études...

L'APC est-elle efficace ? *Qu'en dit le rapport Goigoux « Lire Ecrire » ?* Ce dispositif nécessite un protocole d'évaluation particulier. Il est nécessaire de prendre en compte également les interventions du Rased qui peuvent soit se superposer, soit se cumuler aux APC. Sans protocole particulier d'évaluation qui prendrait en compte ces dimensions, l'APC n'est pas mesurable.

L'aide individualisée est-elle efficace ? *D'après le rapport de la CNSECO, elle se révèle peu efficace parce que dispensée sur un temps à la marge de l'école et des heures de cours. Elle ne permet pas de modifier l'expérience scolaire au quotidien des élèves.*

Le travail en équipe est-il cité comme une ressource ? *Françoise Lantheaume (fenêtre sur Cours n.426 du 29 août 2016)*

Du fait de l'organisation du travail, les équipes d'école ont beaucoup de réunions de coordination, mais les enseignants ont du mal à avoir des débats professionnels, pédagogiques. Pour ne pas se sentir seuls face à la prescription, ils ont plus recours à des collectifs choisis qu'à l'équipe d'école instituée. Des collègues de l'école ou d'autres, une association pédagogique, des pairs avec qui on va discuter de façon parfois informelle de ce qu'on fait dans sa classe, des questions que l'on se pose. C'est pour cela qu'il faut laisser du temps aux enseignants pour qu'ils trouvent ce soutien social, parfois psychologique, quand ils sont confrontés à des dilemmes professionnels.

Les arguments des RASED

Une étude réalisée en 2010 par le professeur Jean-Jacques Guillarmé (Université Paris-Descartes) atteste l'efficacité de l'aide des RASED. « 20% des élèves ayant suivi 30 heures d'aide personnalisée font effectivement des progrès dans les acquisitions scolaires, exclusivement. Par contre, « 70 % des élèves ayant suivi 30 heures d'aide rééducative font effectivement des progrès, et ce non seulement dans les acquisitions scolaires (65%) mais également dans le domaine des compétences cognitives (développement des capacités à penser, mémoriser, raisonner, apprendre) : 68% ; des compétences sociales (capacités à communiquer, à développer des interactions avec les autres, à assumer les conséquences de ses actes) : + de 70% ; des compétences relationnelles (acceptation de l'autorité et des règles, bonne estime de soi) : 60% ». L'étude établit que « l'aide spécialisée rééducative est une réponse plus adaptée et plus efficace que l'aide personnalisée dans 4 situations sur 5.



Risque attentat

Si il est bien sujet qui énerve, c'est celui-là. Depuis presque un an, des consignes et des injonctions arrivent dans les écoles. Élaborées hors sol, elles compliquent le travail sans réellement protéger qui que ce soit. En effet, elles sont la plupart du temps inadaptées à nos écoles.

Les enseignants l'ont bien compris, comme le fait qu'ils devront se débrouiller tout seuls et ce n'est pas le dernier courrier de la DASEN qui va arranger les choses de ce côté.

Ces procédés de notre hiérarchie, du ministère à l'IEP sont, au pire une vaste opération d'image et d'ouverture de parapluie, au mieux, une méconnaissance coupable des logiques et de la réglementation en matière de

prévention des risques. S'y ajoute l'absence quasi-totale des dispositifs réglementaires. En particulier, un véritable réseau d'assistants de prévention formés, à même de remplir leur mission d'assistance des écoles dans l'élaboration de mesures de prévention, tâche bien plus complexe qu'il n'y paraît si on ne veut pas en rester au « Yaka, Fokon » à l'œuvre actuellement.

Le SNUipp revendique

- la création et la formation en urgence d'assistants de prévention en nombre suffisant
- l'élaboration, avec le CHSCT, d'un programme de développement de ces PPMS sur le territoire en fonction de l'importance de l'alerte.

- l'élaboration, avec le CHSCT d'un guide spécifique donnant des scénarii d'attentats permettant de travailler à partir d'accidents fictifs ainsi qu'une liste de situations actuellement négligées, notamment les NAP et les classes en sortie.

- la mise à disposition de journées banalisées pour que chaque équipe travaille à la prévention du risque attentat dans son école avec l'aide d'un assistant de prévention et en collaboration avec les autres acteurs.

- la mise en œuvre d'un plan de formation au secourisme d'urgence dans le contexte de victimes multiples pour tous.

Un article complet sur le site.

Interview directeur

La situation des directeurs évolue beaucoup trop lentement. Il y a bien quelques avancées en terme de rémunération et surtout en temps de décharge mais la simplification administrative tant annoncée n'avance pas. L'animation de l'équipe d'école, priorité des directeurs, pâtit de la trop grande importance de la charge administrative.

- Directrice en formation -

Patricia, tu as décidé de prendre la direction d'une école de 9 classes en REP et tu viens de participer aux 2 semaines de formation au métier de directeur.

Sachant qu'il reste 3 semaines de formation réparties sur l'année scolaire 2016-2017, pourrais-tu nous dire en quelques mots ce que tu as pensé de cette première session qui s'est déroulée fin juin 2016 ? Qu'attends-tu des deux sessions à venir ?

"Cinq semaines de stage prévues, c'est une chance par les temps qui courent par rapport à la formation ! Mais il faut dire que la formation était très disparate et si nous avons beaucoup appris sur les attendus de l'administration par rapport à la direction, nous restons parfois en attente sur la mise en place de ces attendus. Pour ce qui est de la posture du directeur, de son échancier, de son pilotage, tout semble clair et bien précisé. Il faut cependant noter que personne ne connaissait les dates et n'avait donc pu anticiper ce stage, c'est bien dommage, tant au niveau des formés que des formateurs !

Un petit bémol également: les directeurs n'ont été nommés qu'à partir du 1 septembre et on nous demandait d'anticiper la rentrée, pour certains sans clé OTP ni réelle formation sur l'utilisation de Base élèves donc le travail de rentrée ne s'est pas forcément fait en toute sérénité.

Un petit couac côté informatique où Canopé nous proposait une formation sur des tableaux numériques que la plupart n'avait pas dans leur école.

Si des tuteurs viennent d'être nommés pour accompagner les collègues dans leur travail de direction, ils seront sûrement très utiles mais ils arrivent un peu tard car certains, prévoyants mais isolés, ont préparé tout seuls les élections à venir...

Nous attendons avec impatience la deuxième et troisième session qui nous donneront très certainement réponse à quelques questions restées en suspens. Elle semblent plus ancrées sur le pédagogique et nous nous en félicitons.

Nous attendons également les groupes de travail proposés en stage sur le rôle de coordonnateur et de pilote pédagogique du directeur."

- Ancien directeur -

Johann, tu as occupé le poste de directeur d'une école en REP et tu as fait le choix de quitter cette fonction.

Pourquoi avais-tu décidé de devenir directeur ?

J'avais décidé de devenir directeur car il me semblait très

important d'assurer la meilleure cohésion possible dans l'équipe enseignante pour placer les élèves dans de bonnes conditions d'apprentissage et présenter aux parents d'élèves une école favorisant le bien être de leur enfants. Je pensais avoir les qualités nécessaires pour coordonner et animer une équipe enseignante, pour être un interlocuteur crédible auprès des parents d'élèves et des partenaires de l'école.

Lorsque que tu étais directeur qu'as-tu réussi à mettre en place pour que l'école fonctionne le mieux possible et cela au bénéfice de tous les élèves ?

J'ai réussi à maintenir la cohésion qui existait auparavant dans l'équipe enseignante. J'ai pu maintenir un dialogue cohérent avec les parents d'élèves, à la fois exigeant du point de vue de l'école (retard, absentéisme, respect...) et en phase avec les difficultés rencontrées par les enfants ou les familles (apprentissages, comportements, difficultés sociales...). J'ai pu m'appuyer sur une équipe compétente et solidaire capables de se mobiliser autour de projets. J'ai su avec l'appui essentiel d'Alexandre, notre PMQC, contribuer au fonctionnement du projet *plus de maîtres que de classes* pour qu'il favorise le travail en équipe et réponde aux attentes institutionnelles.

Finalement, pourquoi as-tu quitté la direction de l'école ?

J'ai quitté la fonction de directeur pour plusieurs raisons :

- Le décalage entre le temps de décharge accordé à la direction 9 classes en REP et le temps nécessaire pour assumer cette charge correctement. Je crois qu'il n'y a pas de prise en compte des réalités de la fonction. Je ne disposais pas d'un temps suffisant pour assumer mon rôle tel que je le souhaitais. La charge de travail administratif était beaucoup trop importante.

- Ma capacité à être « imaginaire » dans ma pratique en classe s'en trouvait altérée et de nombreuses heures étaient prélevées sur la vie de famille.

- Le partenariat défectueux avec la ville de Sens.

Un groupe de travail sur la simplification administrative des tâches des directeurs a eu lieu mercredi 12 octobre. Nous vous tiendrons informés des avancées par l'intermédiaire de notre site: 89.snuipp.fr

J. Lopez



La classe, une ressource face à l'hétérogénéité

Avec **Sylvain Connac**, professeur des écoles et enseignant chercheur à l'université de Montpellier .

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer au stage « **La classe: Une ressource face à l'hétérogénéité** » du **18 novembre 2016**, il faut remplir une demande d'autorisation d'absence et l'adresser avant 18 octobre 2016 à la DASEN, sous couvert de votre IEN.

Une attestation de présence vous sera remise le jour du stage.

VENEZ NOMBREUX !

Interview classe coopérative

Aurélie Pernot, enseignante à Pourrain

Qu'est ce qui t'a amenée à pratiquer la pédagogie coopérative dans ta classe ?

Je suis enseignante depuis 8 ans. Chaque année, je suis nommée à titre provisoire sur 1 à 4 supports, j'ai donc eu la chance de travailler dans différentes structures, avec des publics variés.

Ce cursus m'a conduite, en 2015, à mi-temps dans une école où, chaque jour était un véritable challenge : d'abord il fallait que la classe se déroule sans trop d'incidents. Ensuite, il fallait permettre à chaque élève de trouver sa place dans un groupe particulièrement hétérogène (élèves en attente de place en CLIS et ITEP, élèves non lecteurs, situations personnelles parasitant la possibilité d'être pleinement élève ...)

Épuisement, remise en question permanente, recherche d'idées miraculeuses en vain ...

Deux solutions : baisser les bras ou bien repenser ma pratique de classe dans sa globalité.

J'ai eu connaissance d'un stage en Saône et Loire de 2 jours intitulé : « classe coopérative, comment enseigner autrement ? ». C'était un signe, ce stage était pour moi ! J'y ai rencontré des personnes passionnantes et passionnées qui vivent leur classe coopérative comme une vraie philosophie de vie.

Sylvain Connac, un des intervenants, nous expliquait qu'une équipe de collègues de Montpellier en REP + avait fait le choix d'une école complète de classes uniques (toutes du CP au CM2) en fonctionnement coopératif. Étaient-ils fous ?

Intriguée, interpellée par les témoignages de collègues pratiquant au quotidien PTI (plan de travail individuel, où chaque élève travaille à son rythme et sur les compétences

qu'il n'a pas acquises) conseils coopératifs (échanges, débats et décisions concernant la vie de la classe), j'ai lu et recherché ce qui existait sur la classe coopérative.

En septembre 2015, nommée à titre provisoire en cycle 3 dans une école rurale, j'ai fait le choix de me lancer en fonctionnement coopératif. Il ne faut pas se mentir, cela nécessite une grosse quantité de travail mais surtout accepter l'idée d'enseigner autrement (plus de leçon institutionnelle par exemple, accepter les décisions votées en conseil coopératif, laisser les élèves interagir, s'aider, gérer leurs conflits avec ou sans médiateur ...)

Ce fut la révélation : je retrouvais le plaisir presque perdu de venir travailler chaque matin avec des projets pleins la tête !

Et les élèves dans tout ça ? Un matin de décembre, j'observais L et M qui allaient chercher le matériel de numération dont ils avaient besoin pour résoudre ensemble un problème. Je voyais J, bloqué en grammaire, demander de l'aide à E qui lui répondait arriver dès qu'elle aurait fini sa fiche de conjugaison. Je regardais A inscrire au prochain conseil coopératif l'achat de dictionnaires car vraiment ceux que nous avions étaient trop abîmés ... C'était gagné ! Je les voyais autonomes, tous au travail et heureux de l'être !

Les parents, un peu sceptiques au début, ont pleinement adhéré lorsqu'ils ont vu leurs enfants évoluer, grandir, se responsabiliser.

La classe coopérative est-elle LA réponse à tous les maux de l'école ? Non, bien sûr, ce n'est pas une recette magique qui fonctionne à tous les coups et qui se met en place d'un claquement de doigts ; mais c'est MA solution pour que l'école ait du sens pour tous les élèves.

Un jour peut être, je reviendrai dans cette école où rien ne fonctionnait comme je le voulais... Un jour certainement j'y instaurerai une classe coopérative...

Un jour sûrement !

Audience avec la DASEN et l'IEN/A

Le SNUipp a demandé une audience pour faire le point sur la rentrée.

Différents éléments s'imposent qui confirment bien la situation de notre département :

► une nouvelle baisse du nombre d'élèves accueillis dans les écoles est annoncée et l'importante disparité entre les secteurs du département se confirme. Elle est à l'image de la situation économique et sociale de l'Yonne à savoir une partie du département qui évolue et une autre qui stagne. Ces éléments sont à mettre en parallèle avec les mauvais résultats enregistrés dans l'Yonne aux différents examens nationaux (brevet et bac). Le SNUipp portera ce dossier dans le cadre du séminaire départemental et oeuvrera pour la construction d'un projet pour une meilleure réussite des élèves.

► le recours aux stagiaires s'étend puisqu'il y a maintenant 124 stagiaires en classe à mi-temps ce qui, il est bon de le rappeler, représente l'équivalent de 62 temps plein. Certains sont déjà titulaires d'un master 2 mais recevront une formation plus ou moins adaptée mais la plupart d'entre eux doit le préparer (examens et mémoire) tout en assurant la classe. Le SNUipp fait d'autres propositions pour l'entrée dans le métier de ces collègues avec, en particulier, une entrée progressive en responsabilité.

Le SNUipp a demandé des informations sur différents sujets :

► l'embauche de psychologues contractuels est confirmée. 4 personnes ont été recrutées. Reste à les former à la réalité scolaire de leur fonction. Le SNUipp dénonce à nouveau les choix faits pour la formation des personnels dans l'enseignement spécialisé (psychologues scolaires, enseignants spécialisés et en particulier pour l'option G) ainsi que pour les directeurs de SEGPA puisqu'il n'y a plus aucun départ (sauf en D) depuis plusieurs années. A noter aussi le recours à un contractuel sur le support d'Eduteur Chef à l'EREA.

► un plan de formation départemental a été relancé cette année. De nombreux modules sont dits "à public ciblé". Une prochaine réunion est fixée le jeudi 13 octobre pour déterminer des critères pour les sessions dites "à candidature individuelle". Par ailleurs, le calendrier des animations pédagogiques devrait être communiqué avant les congés de Toussaint dans chaque circonscription (avec l'imprimé de

demande de remboursement des frais de déplacement).

Un point a été fait sur les nouvelles mesures de sécurité et notamment sur la dernière lettre de la DASEN adressée aux directeurs des écoles maternelles qui impose l'accueil "aux portes de l'école". Après avoir signalé n'avoir nulle part trouvé la circulaire citée et avoir eu confirmation que cette obligation n'est pas appliquée dans les autres départements de Bourgogne, le SNUipp a insisté pour faire apparaître les difficultés engendrées dans les écoles par cette décision. Le SNUipp insiste, à nouveau, pour que les équipes, soutenues par les collectivités locales et les services locaux de gendarmerie ou de police, puissent mettre en place dans leurs locaux les nécessaires mesures de sécurité liées au contexte post-attentats. Et s'étonne, en passant, de l'embauche d'un contractuel pour gérer ce dossier. Les nombreux messages et appels reçus sur le sujet démontrent l'inquiétude des collègues, et pas uniquement des directeurs, bien conscients que les relations avec les familles vont se trouver compliquées et que l'installation de l'indispensable confiance préconisée dans les nouveaux programmes de l'école maternelle en sera obligatoirement ébranlée.

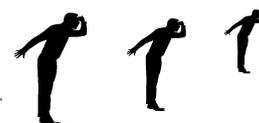
Les représentants du SNUipp qui participeront au groupe de travail sur "la simplification du travail des directeurs" du mercredi 12 octobre s'attacheront à montrer comment ce point vient encore s'ajouter à toutes ces tâches d'ordre administratif qui ne laissent plus aux directeurs de temps pour l'animation de l'équipe pédagogique.

Le SNUipp a aussi voulu faire un point sur l'école maternelle autour de 2 grands axes : en dénonçant les conditions d'accueil des enfants dans de nombreuses écoles avec des effectifs très chargés et en demandant une réflexion sur la place de la Grande Section qui a servi, pour cette dernière carte scolaire, d'ajustements pour éviter les ouvertures soit en maternelle soit en élémentaire. Pour le SNUipp, des choix doivent être faits pour la réussite des élèves dès la maternelle.

Comme à chaque audience, le sujet "Droit des personnels" a été évoqué afin que le droit de chaque collègue à participer aux réunions d'information syndicale, aux conseils syndicaux et aux stages soit respecté. Affaire à suivre puisque, dès notre 1er stage et contre toute législation, les services demandent à certains collègues une convocation à joindre à la demande d'autorisation d'absence. N'hésitez pas à nous appeler pour toute difficulté.

Nadine Lenoir

REGARDONS PLUS LOIN



Projet de réforme de l'évaluation des enseignants, l'évaluation continue !



enseignants sur 10 rejettent la forme actuelle de l'inspection. Un chiffre qui révèle l'importance de cette question!

Le SNUipp-FSU a lancé, le 14 septembre dernier, une consultation en ligne sur le projet du Ministère de réforme de l'évaluation des enseignants. En cinq jours, 11 000 enseignants avaient répondu et il apparaissait déjà que 8

Rôle actuel de l'inspection, relation entre inspection et déroulement de carrière, regard sur les propositions du ministère, priorités pour faire évoluer l'évaluation... Autant de thèmes sur lesquelles nous souhaitons connaître votre avis. "Je suis inspectable cette année".

Parce que ces mots ne sont jamais anodins dans une salle des maîtres vous ne devez plus hésiter.

Rendez vous sur <http://consult-evaluation.snuipp.fr/> Continuer de peser, donnez votre avis! Toute cela en quelques minutes.

Le 19 septembre dernier le SNUipp a communiqué une analyse des 11 000 premières réponses. A retrouver sur le site du www.89snuipp.fr

Johann Goût

ACTION SOCIALE

Vous pouvez bénéficier de différentes aides en tant qu'enseignant(e).

Le **SNUipp** vous conseille d'accorder quelques minutes à la lecture des aides auxquelles vous pourriez avoir droit en vous rendant à l'adresse suivante :

<http://www.ac-dijon.fr/pid31054/prestations-sociales.html>

Réunion d'Information Syndicale

Qui peut y participer ?

Les RIS sont ouvertes à tous(tes), syndiqué(e)s ou non. C'est un droit.

Chaque enseignant peut prétendre à 3 RIS, 1 sur un mercredi matin (temps devant élèves) et 2 autres à déduire des animations pédagogiques.

Pour y faire quoi ?

Pour aborder les questions qui concernent le métier d'enseignant.
Pour discuter de vos droits.
Pour échanger, débattre et agir ensemble.

RIS sur le temps scolaire

« Direction et fonctionnement de l'école »

9h00-12h00

À Migennes le **mercredi 18 janvier 2017**

« Nos droits, déroulement de carrière, mouvement »

9h00-12h00

mercredi 12 avril 2017



Conseils syndicaux

Ils auront lieu au local du SNUipp
à Auxerre
9h00-16h00

Mardi 8 novembre 2016

Mercredi 4 janvier 2017

Jeudi 4 mai 2017

Les midis du SNU

Le SNUipp-FSU 89 vous propose aussi une autre façon de vous rencontrer à travers « LES MIDIS DU SNU ». Des militants du SNUipp89 viennent vous rencontrer dans votre école et prendre le repas du midi avec vous.

Vous pouvez nous envoyer un mail à snu89@snuipp.fr ou nous joindre par téléphone au 03 86 46 00 01

Nous vous recontacterons pour programmer notre venue.

Invitez tous vos collègues, ceux des écoles voisines si vous le souhaitez, syndiqués ou non, à prendre leur repas ou le goûter à l'école à la date prévue. **À bientôt dans votre école !**

On aime, on en parle

- CULTURE -

BANDE DESSINÉE



« Retour à St Laurent des Arabes »

de
Daniel Blancou
- 2012 -

Témoignage de 2 instituteurs affectés au camp de harkis de Saint-Maurice dans les années 60-70, dans le pays des droits de l'homme...



« Le bus »

de
Paul Kirchner
- 2012 -

Pour les lecteurs qui veulent vivre des situations, un voyage fantastique, surréaliste avec pour décor une ligne d'autobus.

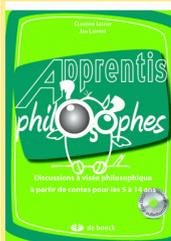


« La légèreté »

de
Catherine Meurisse
- 2016 -

Une voie pour se reconstruire après un drame : la recherche et l'immersion dans la beauté.

- PÉDAGOGIE -



« Discussions à visée philosophique à partir de contes pour les 5 à 14 ans »

de C. Leleux et J. Lantier
- 2010 -

Temps de discussion, de réflexion avec pour moteur la lecture de contes vraiment accessibles et l'aide de procédures claires et pratiques.

